

Office de la consommation

Qualité et distribution de l'eau Chemin des Boveresses 155 CH - 1066 Epalinges



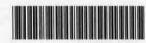
Commune de L'Abbaye Administration communale Route de l'Hôtel de Ville 14 1344 L'Abbaye

Epalinges, le 13.07.2023

RAPPORT D'ANALYSE

N° de dossier : 23-VD-20182

V 1



INTRODUCTION

But du contrôle :

Prélèvement officiel d'eau de baignade / Eau de baignade - Plages / Commune de L'Abbaye

Prélèvement du :

29.06.2023 au 03.07.2023

Date arrivée :

29.06.2023

Effectué par :

GERBER Jean-Claude, , Monsieur Claude-Alain PERRET, Inspecteur des eaux

ÉCHANTILLONS

23-67191

Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs

4 - Lac de Joux, 1032 - Plage des Bioux - Sous les Tâches, 1344 L'Abbaye

23-67223

Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs

4 - Lac de Joux, 1031 - Plage des Bioux - Vers chez Gros-Jean- Garage Peter, Chez

Grosjean 20, 1346 Les Bioux

23-67225

Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs

4 - Lac de Joux, 1029 - Plage de l'Hôtel de ville, 1344 L'Abbaye

23-67237

Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs 4 - Lac de Joux, 1028 - Plage du Pont, 1344 L'Abbaye

RÉSULTATS D'ANALYSES

N° d'échantillon : 23-67191

Prélèvement du :

03.07.2023

Secteur:

4 - Lac de Joux

Lieu de prélèvement :

1032 - Plage des Bioux - Sous les Tâches,

1344 L'Abbaye

Dénomination spécifique :

Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs

Température [°C]:

21

Aspect:

propre

1, 4

N° de dossier : 23-VD-20182 V 1

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	<10 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	Conforme
721-MON-013	Enterococcus spp.	<10 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	Conforme

max: Valeur maximale: min: Valeur minimale

Classe A: Eau de bonne qualité bactériologique. Une atteinte à la santé par l'eau de baignade n'est pas à craindre.
Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

Nº d'échantillon: 23-67223

Prélèvement du :

03.07.2023

Secteur:

4 - Lac de Joux

Lieu de prélèvement :

1031 - Plage des Bioux - Vers chez

Gros-Jean- Garage Peter, Chez Grosjean

20, 1346 Les Bioux

Dénomination spécifique :

Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs

Température [°C]:

21

Aspect :

propre

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	<10 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	Conforme
721-MON-013	Enterococcus spp.	<10 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	Conforme

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

Classe A: Eau de bonne qualité bactériologique. Une atteinte à la santé par l'eau de baignade n'est pas à craindre.
Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

Nº d'échantillon: 23-67225

Prélèvement du :

03.07.2023

Secteur :

4 - Lac de Joux

Lieu de prélèvement :

1029 - Plage de l'Hôtel de ville, 1344

L'Abbaye

Dénomination spécifique :

Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs

Température [°C]:

21

Aspect:

propre

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	<100 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	Conforme
721-MON-013	Enterococcus spp.	<10 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	Conforme

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

Classe A: Eau de bonne qualité bactériologique. Une atteinte à la santé par l'eau de baignade n'est pas à craindre.
Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

N° de dossier : 23-VD-20182 V 1

Nº d'échantillon: 23-67237

Prélèvement du :

29.06.2023

Secteur:

4 - Lac de Joux

Lieu de prélèvement :

1028 - Plage du Pont, 1344 L'Abbaye

Dénomination spécifique : Température [°C] :

Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	<10 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	Conforme
721-MON-013	Enterococcus spp.	<100 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	Conforme

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

Classe A: Eau de bonne qualité bactériologique. Une atteinte à la santé par l'eau de baignade n'est pas à craindre.
Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

ÉMOLUMENTS

Émoluments: 340.00 CHF (Montant HT)

REMARQUE

Le présent rapport d'analyse ne concerne que les échantillons prélevés. Des précisions quant aux méthodes utilisées peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.

LE CHIMISTE CANTONAL